



Ecole Sainte Bernadette
2 rue Albert Thomas
22000 Saint Brieuc
06 08 92 12 54
06 30 24 59 25

ecole.saintebernadette@wanadoo.fr



Informations de rentrée Année scolaire 2020/2021

Nous reprenons le rythme scolaire après une pause estivale qui aura été, je l'espère, reposante pour chaque famille.

Il est de tradition de donner quelques devoirs du soir aux parents les premiers jours de l'année.

Merci de les faire consciencieusement même si cela demande du temps. Ces différents éléments sont importants pour le bon fonctionnement de l'école.

Ces documents sont à remplir et à retourner à l'école pour le lundi 7 septembre 2020.

J'insiste sur les justificatifs de domicile qui doivent être récents. Pensez à éditer une facture électronique, une quittance de loyer, un avis d'imposition.

Tout au long de l'année nous partagerons ce que les élèves vivent sur le site de l'école. Cette année nous mettrons également sur le site toutes les informations relatives à la vie des classes et de l'école dans la rubrique « les classes » et sur la page d'accueil de notre site. Pensez à vous y référer régulièrement. Nous vous rappelons l'adresse : www.ecolesaintebernadette22.fr

Toute l'équipe éducative se joint à moi pour vous souhaiter une belle année scolaire !

Marie LE BORGNE

Récapitulatif des formulaires nécessaires :

- ☐ Une fiche de renseignements individuelle (pour chaque élève nouvellement inscrit). Pour les élèves inscrits depuis plus d'un an, une fiche individuelle pré-complétée vous est remise, il suffit de corriger au **crayon rouge** les informations si elles sont erronées. Il est tout de même nécessaire de compléter la fiche concernant les renseignements médicaux.
- ☐ Une fiche d'autorisation de sortie – autorisation de diffusion de documents
- ☐ Un justificatif de domicile pour les briochins (datant du 25 août 2020 ou de septembre 2020)
- ☐ La demande et l'autorisation de prélèvement complétées et signées
- ☐ Un RIB pour le prélèvement des frais mensuels de scolarité, cantine, étude, garderie...
- ☐ Le contrat de scolarisation complété et signé (un par élève)
- ☐ Le règlement intérieur de l'école signé (par tous les parents et par les élèves de primaire)

NB : Le justificatif de domicile, la demande de prélèvement et le RIB sont à remettre à l'enseignante de votre aîné. Merci.

Pour les nouveaux inscrits :

Merci de fournir les documents suivants :

- ❖ un certificat de vaccination ou la photocopie du carnet de vaccination.
- ❖ une photocopie du livret de famille (page concernant l'enfant et justifiant l'autorité parentale)
- ❖ un certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés ailleurs)

Merci de nous rapporter ces documents dans la pochette qui vous a été remise.

Bonne réception et bonne lecture de l'ensemble !

Horaires des cours : des arrivées et sorties échelonnées. Pour plus d'explications, vous pouvez vous référer à la note du 28 août ci-jointe et envoyée par mail.

Cycle 1 : Classes de Marie LE BORGNE/Catherine PERROT, Nadine BEAUSSAN et Rozenn GUILLAUME : 8h40 – 11h45 13h30 - 16h40	Cycle 2 : Classes de Gwenaëlle LEGENDRE et Sophie BONNAMY 8h35– 11h45 13h30 - 16h35	Cycle 3 : Classes de Gaëlle PELLETIER, François GICQUEL et Perrine MARION 8h30– 11h45 13h30 - 16h30
--	--	--

Pour les arrivées du matin, comme pour les sorties du soir, les parents se calent sur l'horaire de l'aîné.

Rythme scolaire des 4 jours (pas de classe le mercredi).

L'accès à l'école

Sur les heures d'ouverture de l'école c'est-à-dire de 7h30 à 8h40, de 11h45 à 11h55, de 13h20 à 13h30 et de 16h30 à 18h30, nous vous accueillons au niveau du grand portail. Les sorties se font au niveau du portillon.

En dehors des heures d'ouverture de l'école, les accès à l'école sont fermés, aussi merci de sonner à l'interphone situé à gauche du petit portillon de l'école, rue Jean Jaurès, un membre de l'équipe vous ouvrira. Pour la sécurité de vos enfants, merci de refermer le portillon derrière vous.

Organisation pédagogique :

Les enseignantes :

Organisation pédagogique

PS1/PS2 : Mme Marie LE BORGNE (lundi, jeudi et vendredi) et Mme Catherine PERROT (mardi) et Marine REUX (ASEM)

PS2/MS : Mme Nadine BEAUSSAN et Sandrine DOUCHAIN (ASEM)

MS/GS : Mme Rozenn GUILLAUME et Sonia LE GUILLOU (ASEM)

GS-CP : J'ai le plaisir de vous annoncer que Mme Bernadette PEDRONO attend deux heureux événements pour la fin septembre. Mme Gwenaëlle LEGENDRE la remplacera pendant son congé maternité et parental durant toute l'année scolaire 2020-2021. Elle sera accompagnée de Madame Isabelle JOUANNY (ASEM), Madame Myriam BENYAHIA et Madame Elisabeth GAUVRY (AESH).

CE1-CE2 : Mme Sophie BONNAMY

CE2-CM1 (lundi, mardi) et CE2 (jeudi et vendredi) : Mme Gaëlle PELLETIER

CM1-CM2 (lundi et mardi) et CM1 (jeudi et vendredi) : Mr François GICQUEL

CM2 (jeudi et vendredi) : Mme Perrine MARION

Poste d'adaptation : Mr Erwan MERLE

Le personnel OGEC et AESH :

Mme Isabelle JOUANNY (GS/PS/ garderie du matin/cantine)
Mme Sonia LE GUILLOU (MS/GS/cantine)
Mme Marine REUX (PS1/PS2/étude/garderie/cantine)
Mme Sandrine DOUCHAIN (PS/MS/cantine/étude/garderie/secrétariat)
Madame Maëva CARY (surveillance de cour et de sieste, garderie des maternelles)
Mme Myriam BENYAHIA (AESH)
Mme Elisabeth GAUVRY (AESH).

Justificatif de domicile

Comme chaque année nous avons besoin d'un justificatif de domicile **récent** (datant au maximum du **25 août 2020 ou de septembre 2020**) pour les briochins. Ce peut être une facture électricité, téléphone, les feuilles d'impôts ; les factures électroniques sont également valables dans la mesure où votre adresse apparaît.

Merci de nous transmettre ce justificatif pour **le 15 septembre**.

Les tarifs :

Afin d'éviter que trop d'argent circule dans l'établissement, nous vous encourageons à mettre en place **le prélèvement automatique** en complétant le formulaire d'autorisation de prélèvement (N'oubliez pas de joindre un RIB).

♦ Scolarité (prix par mois sur 10 mois)

1 enfant : 31 €

3 enfants : 70 €

2 enfants : 58 €

Temps partiel en maternelle : 20 €

40 euros seront demandés en début d'année (2 x 20 euros) sur les relevés de frais de septembre et octobre pour l'achat des divers fichiers et fournitures pour les élèves du CP au CM2.

♦ Cantine

Depuis déjà quatre années, nous avons confié à la société de restauration « *Elior Restauration Enseignement* », le soin d'assurer les repas.

Vos enfants bénéficient chaque jour d'une alimentation qui sait associer saveurs et équilibre alimentaire. Les repas de vos enfants sont fabriqués au sein des cuisines du Collège-Lycée Saint-Charles à Saint-Brieuc. C'est auprès de fournisseurs locaux que la société *Elior Restauration Enseignement* a décidé de s'approvisionner pour assurer la restauration de vos enfants.

Le ville de St-Brieuc alloue aux écoles catholiques de St-Brieuc une aide à la restauration de 1€ par enfant briochin et par repas. Cette aide nous a permis de maintenir le prix du repas à 3.90 € pour l'année scolaire 2020-2021. Nous remercions la ville de St-Brieuc pour son soutien envers notre école.

Le prix du repas est de 3.90 €.

La commande des repas se fait le jour même, c'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir inscrire vos enfants chaque matin.

Suite aux mesures sanitaires du protocole, **il n'est plus demandé aux élèves de se munir d'une serviette.** L'établissement en fournira des jetables.

CCAS : En fonction de leurs ressources des familles peuvent se rendre au CCAS pour l'obtention d'une aide à la restauration scolaire, les centres de loisirs,

(CCAS, Pavillon Bellescize, Place des Droits de l'Homme, du lundi au vendredi de 8 h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - 02 96 62 55 40)

♦ Etude et garderie

1 heure : 1,20€

Garderie le matin à partir de 7h30 et le soir jusque 18h30.

Merci d'être respectueux des horaires et de prévenir en cas de retard au 02 96 94 02 50

Un dépassement horaire non signalé ou des retards répétitifs vous seront facturés 10 €.

♦ Assurance scolaire :

L'école souscrit auprès de la Mutuelle St Christophe une assurance scolaire pour l'ensemble des élèves de l'école. Il s'agit d'une protection individuelle accident couvrant votre enfant 24h/24 et 365 jours par an pour les activités scolaires, extra-scolaires ou périscolaires et dans la vie privée.

A noter : l'attestation scolaire de votre enfant pour la rentrée 2019/2020 sera disponible **à partir du 1^{er} septembre 2020** sur l'Espace parents. Les garanties sont également consultables sur l'espace parents à l'adresse :

<http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/rentree-scolaire>

Calendrier scolaire :

Rentrée 2019 : Mardi 1^{er} septembre 2020

Vacances de la Toussaint : vendredi 16 octobre – Lundi 2 novembre

Vacances de Noël : Vendredi 18 décembre – Lundi 4 janvier

Vacances d'hiver : Vendredi 19 février - Lundi 8 mars

Vacances de printemps : Vendredi 23 avril - Lundi 10 mai

Vacances d'été : Mardi 6 juillet 2020

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Communication :

Sur notre nouveau site internet de l'école vous trouverez :

- les informations relatives à la vie de l'école, des classes, et de l'APEL,
- les listes de fournitures pour la rentrée
- vous pouvez aussi nous contacter par mail via le site internet
- les menus de la cantine

Voici l'adresse : www.ecolesaintebernadette22.fr

Nous vous invitons aussi à vous abonner à **notre page facebook** afin d'avoir les dernières nouvelles et de recevoir les notifications concernant nos projets, la vie de l'école...

Vous pouvez trouver notre page sous le nom de : « **Ecole Sainte Bernadette** » ou à l'adresse suivante une fois connecté à votre compte facebook : <https://www.facebook.com/Ecole-Sainte-Bernadette-1852134365024719/>

Nouveauté à compter de cette année scolaire : pour pouvez dorénavant joindre directement sans passer par le téléphone fixe de l'école :

- **Marie LE BORGNE, pour la direction, au 06 08 92 12 54**
- **Le service de garderie, cantine et secrétariat, au 06 30 24 59 25**

N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : ecole.saintebernadette@wanadoo.fr.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles qui nous rejoignent !

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous, élèves et parents, enseignants et personnel d'éducation !